

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 23 (1982)

Artikel: Le Néolithique moyen de la Saunerie : fouilles 1972-1975
Autor: Boisaubert, Jean-Luc
Kapitel: 3: Les travaux effectués dans et sous le niveau de craie lacustre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

position des objets avec leur altitude ainsi que le nivellement du sable bleu sous-jacent ont été notés (pl. 4). Dans le caisson III, l'emplacement des grosses pierres sous quelques centimètres d'eau est la seule donnée en notre possession.

2.2.2. *Le niveau S2*, sous 20 cm environ de sable bleuté stérile, n'a été bien observé qu'au caisson I, les autres secteurs de la fouille étant alors envahis par l'eau et techniquement impossibles à explorer de manière classique ; le matériel y a cependant été ramassé par $\frac{1}{4}$ de m² (pl. 2/3 et pl. 4).

2.2.3. *Le sondage profond* a permis d'atteindre l'altitude de 427 m, sur une surface de 3,5 m² environ, après enfoncement vertical de planches de 4 m de long tout autour de la zone (pl. 6/1). Quelques vestiges ont été notés «S3» à l'altitude de 427,2 m-427,3 m. Sous ce «niveau», le travail jusqu'à 427 m s'est poursuivi grossièrement à la pelle, l'eau envahissant de toutes parts le petit secteur isolé. Un «niveau» plus profond que S3, dont nous avons vu les traces dans les sondages à la tarière de 1974, a été rencontré et nous l'avons appelé S4. Pour des raisons de sécurité, le sondage a alors été interrompu et, après enlèvement de la couche superficielle pour atténuer le risque de pollutions, 2 colonnes (S1, S2) ont été prélevées à la tarière, pour effectuer des analyses sédimentologiques d'une part, polliniques d'autres part (pl. 4).

Les conditions de fouille de ces niveaux Cortailod, la faible surface sur laquelle ils ont été reconnus et leur degré d'érosion ne permettent pas, bien sûr, d'en effectuer une étude approfondie. Nous voudrions seulement présenter les données telles qu'elles ont été relevées et décrire en complément l'ensemble des vestiges archéologiques pour chaque niveau. Les couches seront vues de bas en haut de la stratigraphie.

Cette étude présentée en 1976 comme mémoire de DEA à l'Université de Besançon a été partiellement complétée et corrigée en 1979. Le matériel archéologique est classé sur la base des indications fournies par François Schifferdecker (céramique), André Billamboz (bois de cerf) et Curt Murray (os). Qu'il soient ici remerciés pour leur aide précieuse. Une étude approfondie de ce matériel sera effectuée par les différentes personnes s'occupant de tel ou tel type de vestige dans toute la baie d'Auvernier. Les études annexes en cours (sédimentologie, palynologie, dendrochronologie, ¹⁴C, macrorestes végétaux, malacologie, ostéologie) feront l'objet d'une publication dans un volume de synthèse quand l'ensemble des données sera rassemblé. Des références à certaines parties de ces travaux inédits sont faites en accord avec leurs auteurs que nous voudrions remercier : pour la sédimentologie, Jacques-Léopold Brochier, pour la dendrochronologie, Christian Orcel et Georges-Noël Lambert. Notre gratitude va également à Michel Egloff, archéologue cantonal qui a bien voulu nous faire confiance et nous donner les moyens de réaliser ce travail ; à Christian Strahm qui nous a fait bénéficier sans compter de son expérience ; à Jacques-Pierre Millotte qui a accepté que nous présentions ce travail comme mémoire de DEA à Edgar Hofmann, responsable de la pisciculture, qui nous a accueillis avec beaucoup de gentillesse. Nous ne voudrions pas omettre non plus l'équipe de fouille, avec Jacques et Ulla Reinold, Anne-Marie Grosjean, Brigitte Boisaubert, Patrice Lenoble, Philippe Picard, Nathalie Berset et Claire Dubochet. Sans leur aide,

leurs relevés, leurs notes de fouille, tout projet de publication aurait été illusoire.

3. Les travaux effectués dans et sous le niveau de craie lacustre

3.1. Les sondages à la tarière (pl. 5)

Ils ont été effectués en 2 temps en 1974 et 1975, à 4 mois d'intervalle. Les premiers ont débuté au sommet du niveau de craie lacustre ; les seconds, à la base du sondage profond. Sur la planche 5, les altitudes données pour les couches S1-S2 et la strate S sont des altitudes moyennes, calculées sur les différents points des sondages. Cela entraîne une variation entre elles et celles que nous verrons plus loin. Dans un des sondages, en 1975 (colonne S2), nous avons pu traverser le lit de galets basal et prélever quelques échantillons en dessous. J.-L. Brochier note dans ses analyses sédimentologiques, que ce lit de galets est sans doute le produit du démantèlement de la moraine, dans lequel l'influence du lac et des rivières locales est sensible. Pour la colonne étudiée, il distingue 2 ensembles :

- à la base, un ensemble de couches limoneuses correspondant à une sédimentation lacustre en eau profonde ;
- au sommet, un ensemble plus sableux correspondant à une formation plus littorale.

Les sables bleutés n'appartiennent pas, à son avis, au stock pétrographique des alluvions de l'Areuse ; il y voit une formation lacustre littorale dont l'aspect trié s'explique par l'effet des vagues en milieu littoral (résultats communiqués par J.-L. Brochier et utilisés ici avec son aimable autorisation).

3.2. Le niveau S4

A une altitude de 426,75 m, c'est le «niveau» le plus profond que nous ayons atteint. Repéré dès 1974 dans les sondages à la tarière, il a été revu à la pelle dans le sondage profond du caisson I en 1975 (pl. 4). Epaisseur et constituants ont été notés dans les blocs de sédiments remontés dans les pelles et sont, de ce fait, à considérer avec une certaine prudence. Avec une amplitude de 3 à 5 cm, S4 se présente sous la forme d'une couche à plusieurs composantes, noyées dans le sable bleuté, et dans laquelle les éléments organiques sont prépondérants. Visuellement, de bas en haut on note :

- de petits cailloux entiers et quelques restes archéologiques (os et tessons) ;
- des baguettes denses, accompagnées de bois horizontaux, le plus souvent fortement roulés ;
- des écorces dont les dimensions peuvent varier de 2 à 20 cm ;
- un lit de sable dans lequel abondent les débris végétaux (noyaux, baies...) et des coquillages variés.

Les os peuvent être très altérés ou exceptionnellement frais. Aucun des vestiges céramiques n'est typique. Seuls l'aspect, la technologie nous font penser qu'ils se rattachent à la civilisation de Cortailod. Les nombreux bois prélevés permettront d'effectuer des datations par la méthode du C-14 et éventuellement des analyses dendrochronologiques.

Avec S4, nous ne pouvons pas parler de niveau archéologique sûr. Aucun pieu, aucun caillou n'ont été rencontrés. Nous avons plutôt là le témoin d'une occupation voisine, mais nous ne sommes sans doute

pas sur l'habitat lui-même. Notons, cependant, que S4 traduit un abaissement du niveau de l'eau et témoigne de la proximité de l'implantation Cortaillod. Il permet également de chiffrer à 1,7 m au moins l'amplitude des dépôts de limons et de sables bleutés durant la période Cortaillod représentée à l'emplacement de la fouille (craie lacustre supérieure non comprise).

3.3 Le «niveau» S3 (pl. 6/1, 2)

Il est repéré dans le sondage profond, par la présence de bois horizontaux, d'écorces, de débris végétaux, de restes osseux et de céramique, à l'altitude moyenne de 427,2 à 427,3 m. Il est séparé de S4 par un dépôt de sable bleuté qui n'apparaît pas totalement dans les prélèvements. L'état de conservation des vestiges est identique à celui de S4. Parmi les quelques tessons, un bord de marmite à col (pl. 6/4) fournit un élément que l'on rencontre plus fréquemment dans le Cortaillod classique que dans le Cortaillod tardif. L'industrie osseuse est représentée par un objet pointu (pl. 6/3).

La photo (pl. 6/1) permettra aisément de comprendre que les informations recueillies soient des plus limitées. Des prélèvements de bois et de sédiments ont été effectués. Toutes les remarques notées pour S4 à propos de la notion de «niveau» sont applicables pour S3. Le matériel archéologique permet de rattacher S3 au complexe Cortaillod, mais le manque d'éléments ne permet pas d'affiner cette notion.

3.4. Le «niveau» S2 (pl. 7 à 10 et pl. 27, 28)

À l'altitude de 428,2 m environ au caisson I, il est séparé de S3 par près de 1 m de dépôts dans lesquels alternent les strates limoneuses et sableuses (S2/S3). C'est le premier niveau proprement dit, encore qu'il ait subi un lessivage qui a éliminé les éléments fins de la couche originelle. Quelques traces d'une strate de restes organiques subsistent aux abords de certains pieux. Localement, à l'ouest du caisson I, un mélange de petits cailloutis, de limon, d'argile et de restes organiques diffus apparaît dans le sable bleuté qui prend à cet endroit une légère coloration brun-jaune. Des relevés avec position et altitude des pierres et objets ont été effectués pour les 2 premiers décapages au caisson I, le seul où l'assèchement complémentaire par système de rigoles d'évacuation d'eau fut efficace. Deux dépôts sédimentologiques ont été distingués dans la couche archéologique S2. Ce sont, de haut en bas, S2.1 et S2.2.

3.4.1. Le premier dépôt S2 : S2.2 (pl. 7/1)

La zone gravillonneuse occupe toute la partie ouest du caisson I et le gravillon a localement une tendance limono-argileuse. Des pierres en nombre restreint sont concentrées vers le nord-est, dans les carrés C1, B2, C2. Les objets sont abondants et la céramique très fragmentée domine largement. Ils sont groupés principalement aux endroits où le gravillon est présent. Les os, peu nombreux, sont dispersés et quelques éléments plus gros que la moyenne de l'ensemble, occupent la partie sud du carré A1. La totalité des vestiges nous parvient dans un état de conservation remarquable, si nous ne tenons pas compte de l'indice de fragmentation élevé : la céramique à pâte noire et lustrée présente des cassures nettes, non érodées ; les bois de cerf possèdent en général leur perlure intacte. Ces éléments donnent l'impression d'un scellement brusque, rapide des vestiges.

3.4.2. Le deuxième dépôt S2 : S2.1 (pl. 7/2)

La partie nord du gravillon visible en S2.2 est recouverte par quelques centimètres de sable bleuté. La partie sud, quant à elle, subsiste et les objets se trouvent sur le gravillon dont l'épaisseur à cet endroit peut atteindre 5 cm (pl. 29/4). Cet épisode est caractérisé par un apport de cailloux. Certains d'entre eux ont une surface plus ou moins plate et ont été appelés *dalles*. Ils sont en général de plus gros calibre que les autres pierres et offrent des similitudes avec les «dalles» du niveau supérieur S1 que nous verrons plus loin. Elles sont proches les unes des autres et 2 d'entre elles au moins, les plus grosses ont été utilisées comme meules (gneiss, n° 36) et polissoir (grès molassique, n° 39, déterminations pétrographiques de Claude Monney). La meule n° 36, totalement sur l'assise gravillonneuse, est horizontale ; il en est de même pour les n°s 37 et 38.

Le polissoir n° 39 présente un pendage ouest-est assez prononcé (10°). La dalle n° 40 a la même inclinaison (pl. 24/1). Ces 2 pierres sont situées à la limite d'extension du gravillon vers le nord et leur plus grande partie repose dans le sable bleuté. Le gravillon était-il à l'origine au-dessous d'elles et a-t-il été éliminé par processus d'érosion, de lessivage violent ? Les pierres ont-elles basculé suite à la disparition de leur hypothétique assise stable ? Sont-elles, plus simplement, dans leur position initiale ? Nous ne pouvons que nous poser la question. Si nous regardons les courbes de niveau (pl. 8/2), un pendage ouest-est de 10° se trouve dans la zone à gravillon et au nord. En dehors de ces zones, la pente diminue pour atteindre 4°. Une perturbation dans les courbes apparaît entre les 2 aires gravillonneuses de S2.2 et pourrait indiquer une élimination d'une partie de sédiment.

J.-L. Brochier note pour S2 que :

«La dynamique de transgression est assez brusque et se fait avec un fort lessivage des couches d'habitat.»

Le matériel archéologique est paradoxalement très frais, mais les raccords dans la céramique sont rares. La distance entre les tessons se recollant excède rarement 1 m. Ce type de vestige domine nettement les autres catégories et la fragmentation est beaucoup moins grande qu'en S2.2, ce qui peut s'expliquer par le fait que la phase d'habitat suivante se situe 10 à 20 cm plus haut.

3.4.3. Regroupement des données relatives à S2.2 et S2.1 (pl. 8/1)

La différence de calibre entre les cailloux apparaît nettement, de même que les concentrations. Le gravillon est progressivement recouvert par le sable bleuté, depuis le nord-est semble-t-il. Il demeure bien évident que des observations faites sur quelques m² ne peuvent être considérées comme générales, ni étendues à l'ensemble du site, voire même au secteur. Nous notons seulement qu'en ce point précis de la fouille, une strate gravillonneuse associée à des vestiges archéologiques nombreux nous apparaît comme le témoin d'une phase d'habitat en 2 épisodes, profondément lessivée. Elle est interrompue quand l'eau recouvre le secteur et que la sédimentation de sable et limon, ralentie ou stoppée pendant l'habitat S2, continue de se mettre en place (S1/S2). Aucune activité humaine n'est visible pendant celle-ci et c'est le dernier épisode sableux avant le gros dépôt de craie lacustre (pl. 29/1).

Nous avons effectué une série de plans de répartition du matériel, sur lesquels les objets de S2.1 et de S2.2 ont

été différenciés (pl. 9 et 10). Le handicap créé par une trop petite surface est particulièrement sensible.

Constatations

L'ensemble des vestiges des 2 périodes (pl. 9/1) confirme la concentration plus forte dans les zones gravillonneuses (pl. 7/1 et 2). Les fragments de céramique (pl. 9/2) sont très abondants et la différence de calibre entre les tessons des 2 « périodes » est nette. La situation des vestiges est liée au gravillon (pl. 7/1).

Les restes osseux sont plus nombreux en S2.2 qu'en S2.1 (pl. 10/1) et sont relativement concentrés à l'ouest du caisson.

3.4.4. Le matériel archéologique de S2. Présentation (pl. 11 à 16)

- *L'outillage lithique*, très pauvre, est représenté par une pierre à encoche et un percuteur (pl. 11/1-2). Il est complété par 5 pièces en *silex* (pl. 11/3 à 7), dont une (7) présente des traces de lustrage.
- *L'outillage osseux* se limite à 4 pièces à tranchant transversal (pl. 11/8 à 11) et à 2 objets pointus (pl. 11/12-13). La parure est attestée par deux objets (pl. 11/14-15). Le premier est en défense de sanglier et le deuxième, sur une plaquette de bois de cerf.
- *L'outillage en bois de cerf* (pl. 12/1 à 7 et pl. 13/1) n'est pas beaucoup plus abondant. Notons un support à découper (pl. 12/1), 3 gaines de hache dont une perforante (pl. 12/4) et 2 à tenon simple de forme trapézoïdale et couronne à ergot (pl. 12/2-3) ; 3 pièces sur baguette (pl. 12/5 à 7), dont une (7) avec 2 bords retouchés par percussion, et 1 andouiller biseauté présentant un chanfrein distal et des traces de polissage sur le fût (pl. 13/1).
- *La céramique*, élément essentiel du matériel archéologique, a livré 70 pièces (compte tenu des trouvailles isolées rattachées à S2), plus ou moins sûrement reconnaissables suivant leur degré de fragmentation.
 - *Les jarres en forme de tonneau* (pl. 13/2-3 et 13) sont présentes dans le niveau Cortaillod tardif (III) d'Auvernier-Port et très nombreuses à Auvernier-Tranchée du Tram.
 - *Les jarres à bord sub-vertical et vertical* (pl. 13/4 à 8) progressent en nombre depuis le Cortaillod classique vers le Cortaillod tardif.
 - *Une jarre à col* (pl. 13/9) présente sur la panse 2 oreilles rapprochées, à double perforation horizontale. Un fragment presque identique muni d'une seule perforation a été relevé dans le niveau IVb des fouilles de S. Perret en 1950.
 - *Les jarres à profil en « S »* (pl. 13/10 à 12 et pl. 14/1-2) sont fréquentes et perdurent tout au long du Cortaillod, en régressant du Cortaillod classique vers le Cortaillod tardif. A cette catégorie, nous pouvons (non sans quelques réserves) adjoindre les *bords assez éversés* (pl. 14/20 à 25 et pl. 15/1 à 3) et les *bords peu éversés* (pl. 15/4 à 9). Ces pièces pourraient être rattachées à des jarres à bord vertical ou sub-vertical si les tessons étaient moins fragmentés ; un doute subsiste à leur sujet, ce qui explique la difficulté d'effectuer des comptages : pour 5 pièces sûrement reconnues, nous en avons 13 qui sont douteuses. Les mamelons fréquents sont en général grossiers et irréguliers.

- *Les fonds* se divisent en 2 catégories : *fonds très aplatis* (pl. 14/3 à 6) et *fonds aplatis* (pl. 14/7 à 11). Aucun fond rond n'est à signaler.

- *Une jatte sub-carénée* (pl. 14/12) possède un mamelon sur l'épaule. La carène des formes du Cortaillod classique est encore sensible, mais elle n'est plus réellement marquée et nous ne pouvons pas parler ici de récipient segmenté.

- *Une marmite (?) à bords éversés* (pl. 14/13) ; on en connaît dans le niveau III d'Auvernier-Port.

- *Un gobelet* (pl. 14/14), trop fragmenté pour être indiscutable, présente un mamelon sur la lèvre aplatie.

- *Une assiette à bord sub-vertical* (pl. 14/15) est sûrement identifiée, tandis qu'une autre (pl. 14/16) et une troisième, à *bord vertical* (pl. 14/17), restent douteuses. A nouveau, nous avons, avec ce type de récipient, un élément tardif de la civilisation de Cortaillod.

- *Un bol pansu à bord vertical* (pl. 14/18) et un *bol à profil en « S »* (pl. 14/19) complètent l'ensemble des pièces recueillies lors de la fouille.

A ces vestiges provenant du carroyage viennent s'ajouter ceux qui ont été récoltés pendant les travaux de drainage (approfondissement de la tranchée). Parmi eux, un bon nombre peut être rapporté au niveau S2, puisque les travaux se sont arrêtés dans un premier temps juste au-dessous de S2 et que les pièces de S1 sont aisément reconnaissables par leur degré d'altération. Ces fragments sont figurés sur les planches 15/19-25 et 16/1-21. Sur 28 pièces, aucune ne présente de carène et les éléments appartenant aux *jarres* sont nombreux (pl. 15/19-25 et pl. 16/1-4). Parmi eux, notons une *jarre en forme de tonneau* avec un petit bord éversé (pl. 15/20) et une autre à bord légèrement rentrant (pl. 15/21).

3.4.5. Attribution culturelle de S2

De nombreux éléments typologiques permettent de rapprocher le niveau S2 des niveaux ayant livré un matériel de type Cortaillod tardif.

- Parmi les vestiges céramiques, l'absence de petits récipients bas tels que coupes et écuelles, de godets, de carènes ou de fonds ronds, fréquents au Cortaillod classique, contraste avec la présence de jarres à bord sub-vertical, vertical, en forme de tonneau, d'assiettes à bord subvertical et vertical et de fonds aplatis et très aplatis, éléments qui se remarquent surtout dans les complexes Cortaillod tardif. Nous y ajouterons les mamelons fréquents qui ont la forme irrégulière et grossière connue au Cortaillod tardif plutôt que la forme régulière du Cortaillod classique.

- Dans l'outillage en bois de cerf, bien que les pièces soient peu nombreuses, le Cortaillod tardif est sensible dans l'emploi de gaines à tenon simple à profil trapézoïdal et couronne à ergot, de gaines perforantes sans tenon ni ressaut et de baguettes façonnées sur leurs côtés.

La faible quantité de matériel reconnu typologiquement ne permet pas d'affiner chronologiquement en établissant des statistiques comparables avec des séries plus complètes. Cependant, l'attribution de la couche S2 au complexe Cortaillod tardif, sans doute proche du niveau III d'Auvernier-Port (SCHIFFER-DECKER 1979) et des couches 14-16, 18-19 d'Yver-

don (VD) Garage Martin (KAENEL 1976 c) nous semble sûre.

3.5. Le niveau S1 au-dessus des sables bleutés (pl. 17 à 22)

Il est séparé du niveau S2 par une épaisseur de 10 à 20 cm de sable bleuté pur et fait déjà partie de la sédimentation de craie lacustre sus-jacente (pl. 24). Repéré sur toute la surface excavée, par la présence de grosses pierres souvent plates ou « dalles », S1 a été divisé en S1.1 et S1.2 (de haut en bas) à la hauteur du caisson I, où les conditions de fouille ont permis de faire des observations plus complètes. Au caisson II, la base de la craie lacustre était constamment envahie par l'eau : la présence de gravillon au contact craie-sable, la position topographique et altimétrique des objets et des dalles et le nivellement du sommet des sables bleutés ont été relevés.

S'il en est de même pour la berme 8, au caisson III et dans la tranchée de drainage, par contre, seules les dalles et quelques bois ont été vus et notés (pl. 4). Nous examinerons successivement la dissociation S1.2-S1.1 au caisson I et l'ensemble des données relatives au niveau S1.

3.5.1. Le premier dépôt S1 : S1.2 (pl. 21/2)

Il est individualisé par la présence de cailloux et de matériel archéologique au contact immédiat de la craie lacustre et du sable bleuté. Le « niveau » est totalement lessivé et il ne reste plus aucune trace du sédiment initial. Seuls les éléments lourds subsistent et l'état de conservation des vestiges, tels que le bois de cerf où n'apparaît plus aucune perlure ou la céramique au dégraissant mis à nu, témoignent d'un fort lessivage de la couche et d'une érosion intense.

Les pierres, en nombre assez faible, semblent parfois groupées en petits amas et sont localisées dans la moitié nord du caisson ; mis à part un polissoir dans le carré C2/3, elles sont de petit calibre.

Les objets sont plus concentrés dans les carrés A1 et B1, où les cailloux sont peu nombreux. Une limite d'extension nord-est/sud-ouest vers l'aval est recoupée perpendiculairement par une bande de 1 m de large environ présentant des vestiges. De part et d'autre de celle-ci, 2 zones vides apparaissent.

3.5.2. Le deuxième dépôt S1 : S1.1 (pl. 21/3)

Quelques centimètres de sédiment crayeux séparent S1.1 de S1.2. S1.1 est caractérisé par un apport massif de cailloux dans lesquels on reconnaît, au nord, de grosses pierres plates et par des bois horizontaux souvent longs, fortement roulés et orientés de préférence suivant un axe approximativement est-ouest. Là encore, nous n'avons plus trace de la couche archéologique initiale, et seuls les éléments lourds subsistent. Le matériel, très faiblement représenté, est totalement érodé et encroûté.

La forte érosion qui a sans doute eu lieu après cet épisode est attestée par l'état de conservation des vestiges qui nous parviennent et par la forme particulière des têtes des pieux, érodées en cônes (pl. 3/2.3, pl. 10/2 et pl. 25/2.3) ; ils sont sensiblement tous situés à un même niveau dans la craie lacustre (pl. 25/2). Nous avons également noté dans celle-ci, juste au-dessus des cailloux de S1.1, une coloration brune (pl. 3/2). Proviend-elle d'un enrichissement en matières organiques consécutif au lessivage de la couche S1 ?

3.5.3. Regroupement des données relatives à S1.1 et S1.2 (pl. 17 à 21/1)

Il concerne toute la surface excavée.

Un plan général (pl. 17/1) présente l'ensemble des vestiges recueillis. Les bois sont le plus souvent situés là où les pierres sont peu nombreuses, voire absentes. Ils sont orientés suivant 2 axes orthogonaux nord-sud et est-ouest, et leur fréquence maximale se trouve sur le dernier. Les objets sont plus nombreux et fragmentés à l'est, en direction du lac, et les cailloux occupent principalement les emplacements vides de dalles. Ils sont plus denses et petits à l'est qu'à l'ouest.

Un plan de répartition des dalles (pl. 18) nous montre plusieurs vides qui correspondent visiblement au maximum de densité des bois horizontaux, en A1.2.3.4 et en B/C 4.5.6.7. Le premier vide se prolonge au sud dans la tranchée, où le niveau a été traversé et où aucun vestige n'a été noté. En A9.10, S1 n'a pas été atteint et l'absence de dalles n'est prouvée qu'en B9.10.

La forme de ces grosses pierres est généralement anguleuse, parfois quadrangulaire (17, 24 par exemple) ou allongée (2, 20, 21, 29, 1020). Une étude détaillée du mode de façonnage de ces dalles sera effectuée ultérieurement dans le cadre d'une publication d'ensemble des artefacts lithiques du Cortailod de la baie d'Auvernier.

Les meules (14, 19, 1019, C10.2) comme les polissoirs (15 et sans n°) sont groupés, par ordre de fréquence décroissant (détermination pétrographique Claude Monney) :

- 11 schistes (nos 3, 7, 10, 11, 13, 15, 18, 20, 25, 28, et 1020) ;
- 10 grès molassiques (nos C9.1, C9.2, 21, 22, 31, 33, 34, 35, 291, et 1 sans n°) ;
- 9 calcaires barrémien (nos C10.3, C10.4, B10.5, 6, 23, 27, 29 et 30) ;
- 6 gneiss (nos 1, 2, 8, 14, 16 et 17) ;
- 4 prasinites (nos 4, 5, 24 et 26) ;
- 2 calcaires des Préalpes (nos 32 et 1019).

Les plus grosses des dalles (1, 17, 2, 8 et 14) sont en gneiss et sont concentrées dans le secteur de la tranchée de drainage uniquement. Les schistes semblent associés aux gneiss : 8 éléments sur les 11 repérés sont à proximité de ces derniers. Les grès molassiques et les calcaires sont de plus petit calibre que les gneiss et sont disséminés sur toute la surface, hormis la tranchée, sans concentration évidente.

Nous avons également essayé de faire des répartitions des degrés et des localisations des encroûtements. Il s'avère que toutes les pierres sont plus ou moins fortement encroûtées, ce qui rend difficile la détection des traces d'aménagement et d'éventuels raccords. La répartition ne donne rien et une pierre très fortement encroûtée et vermiculée peut voisiner avec une autre beaucoup moins atteinte, cela à n'importe quel point de la fouille, en amont ou en aval par rapport au lac.

Les directions des pendages et les combinaisons des plans de répartition entre eux sont tout aussi décevants. Là encore, la faible surface limite les possibilités d'interprétation.

Comparaisons

Plusieurs sites rattachés à la civilisation de Cortailod ont livré des ensembles de grosses pierres plates ou dalles. Nous citerons principalement :

- *Châble-Perron II (VD)*, couche 4 (attribuée au Cortailod tardif) ; des dalles de molasse associées à de nombreux galets sont fortement concentrées dans

un secteur de la fouille et en connexion avec des bois horizontaux et du matériel archéologique ; malheureusement, comme pour nous, la trop faible surface excavée ne permet pas de fournir une interprétation (KAENEL 1976) ;

- *Auvernier-Port, niveau III*, Cortailod tardif ; plusieurs amas de dalles sont relevés et certaines sont verticales ; leur association avec des lentilles d'argile permet de les interpréter comme éléments de foyers ou de fours. (SCHIFFERDECKER *et al.* 1974) ;
- *Twann (BE), base de la craie 48*, à la limite des couches OS-MS dans le Cortailod tardif ; des ensembles de dalles avec des lentilles d'argile sont interprétés là comme éléments de consolidation de chapes d'argile (ORCEL 1978).

De ces 3 complexes, seul Châble-Perron semble offrir des similitudes avec notre niveau S1 : association de dalles, galets, bois horizontaux, matériel archéologique, sans présence d'argile. Comme G. Kaenel et pour les mêmes raisons que lui, nous ne pouvons nous aventurer dans une interprétation. Nous noterons seulement que pour S1, le nombre des dalles, leur position topographique, l'absence de traces de feu, et le sédiment sur lequel elles reposent, ne permettent pas de parler d'éléments de foyer. Il nous semble plutôt, mais ce n'est qu'une hypothèse, que les dalles étant situées dans la craie lacustre, leur fonction était de fournir une surface stable dans un milieu qui ne l'était pas et de permettre, par là, une installation. A Auvernier-Port, nous avons pu constater que l'enfoncement du pied dans le sédiment crayeux était stoppé par la pose d'un intermédiaire formant un tampon. Un plan de la surface du sable bleuté S1/S2 (pl. 19/1) montre l'épaisseur du sédiment crayeux, gravillonneux sous les dalles (les altitudes de la bande sont obtenues par jonction entre les bandes 3 et 5 et les dalles sont représentées par jonction des points de nivellement du sommet et de la base). Nous voyons que la distance base des dalles/sommet du sable bleuté, est sensiblement constante, peut-être un peu plus importante à l'ouest qu'à l'est.

La projection (sur une ligne par m² suivant l'axe est-ouest ; pl. 24/1) permet d'observer, outre les pendages à la base dans cette direction et les concentrations, le rapport altimétrique dalles/bois horizontaux. D'une manière générale, les dalles sont horizontales et nous ne décelons aucun secteur à pendage préférentiel. La même remarque s'applique aux bois, qui semblent bien former un tout avec les pierres. La notation de l'altitude moyenne du sommet du dépôt de sable bleuté S1/S2 dans chaque mètre (obtenue en calculant la moyenne des nivellements relevés par ligne tous les 20 cm) confirme que les éléments considérés font bien partie du dépôt de craie lacustre et non de celui de sable bleuté.

Si nous regardons les objets de S1 et leur position altimétrique (pl.24/2), nous notons d'emblée qu'ils sont concentrés dans la zone de contact craie lacustre/sable bleuté S1/S2 et que leur calibre diminue de l'ouest vers l'est.

La répartition topographique des objets (pl. 20/1-2 et 21/1) confirme cette différence de calibre. Il semble que nous retrouvions les grands axes vus avec les bois horizontaux, en particulier l'axe sud-sud-ouest-nord-nord-est (céramique pl.20/2 os pl.21/1). Une grande densité de petits tessons en ABC 5.6.7.8 correspond à celle notée dans les cailloux de petit calibre, et les zones vides semblent être occupées par les bois. Nous sentons

une migration des petits éléments de l'ouest vers l'est, mais ne pouvons la prouver faute d'observations réalisées sur une plus grande étendue. Nous avons noté au caisson I, lors de la dissociation S1.1/S1.2 une limite de distribution des restes céramiques. Nous voyons avec le plan total qu'après une interruption marquée par une bande de 3,5 m x 1,9 m pratiquement vide, les vestiges apparaissent à nouveau.

3.5.4. *Le matériel archéologique de S1 : Présentation* (pl. 22)

- *L'outillage lithique* se résume à une hache polie (pl.22/1) et un tranchant (pl.22/2) *en roche verte* auxquels s'ajoutent 3 pièces *en silex* (pl. 22/3-5).
- *L'outillage osseux* est attesté par un objet à tranchant transversal double (pl.22/6) et *l'outillage en bois de cerf* par une plaquette corticale biseauté (pl.22/7). Une autre plaquette (pl.22/8) est tellement érodée qu'elle ne peut être classée typologiquement.
- *La céramique*, moins bien représentée qu'en S2, constitue l'essentiel du matériel archéologique. Nous notons la présence d'une jatte à bord vertical (pl. 22/13), de jarres à profil «en S» (pl.22/14-18), d'une jarre à bord vertical (pl. 22/21), d'une assiette et d'un plat à bord subvertical (pl.22/22.23). Le seul fragment de fond est aplati (pl.22/20).

La pauvreté de l'ensemble ne permet pas de tirer de grandes conclusions. La position stratigraphique au-dessus d'un niveau (S2) rattaché au Cortailod tardif nous autorise cependant à placer S1 dans la même phase culturelle.

3.6. La strate S (dans la craie lacustre)

Elle sépare en 2 épisodes la grosse sédimentation de craie lacustre. A la base, le premier dépôt S/S1 d'une amplitude de 20 cm au caisson I ; au sommet, le deuxième Jo/S n'excède pas 10 cm (pl. 3/2, 3 et pl. 10/2, 3). Composée essentiellement de charbons roulés, d'écorces souvent de grandes dimensions et de végétaux noyés dans un sédiment sablo-limoneux, cette strate paraît résulter d'une reprise par l'eau d'éléments légers sur un habitat voisin. Nous avons considéré S comme un dépôt secondaire qui se serait mis en place lors d'un abaissement du niveau de l'eau. A aucun moment, nous n'avons l'impression d'être sur un niveau archéologique proprement dit : aucun vestige matériel, aucun pieu ne sont relevés et seuls quelques galets entiers perturbent l'homogénéité végétale du dépôt. Notons que la présence de nombreux charbons de bois (tous à angles fortement arrondis) témoigne de la proximité d'un habitat. Dans le caisson I, la couche de craie lacustre inférieure (S/S1) est pure et présente des varves (observations de fouille et pl. 3/2), alors que la couche supérieure (Jo/S) enrichie par de nombreux débris végétaux offre un aspect uniforme et grisâtre.

Au sud de la fouille, à hauteur de la berme 4, la couche supérieure (Jo/S) est érodée et les niveaux postérieurs rattachés au groupe de Lüscherz, apparaissent presque sans transition directement sur la strate S (pl.10/2). Celle-ci disparaît peu à peu totalement au caisson III où elle ne se suit plus que par quelques charbons et végétaux épisodiques, de plus en plus proches des couches supérieures.